

**COMMUNE DE LONGWY SUR LE DOUBS**  
**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 16 DÉCEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de LONGWY SUR LE DOUBS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Pierre THIÉBAUT.

**PRÉSENTS** : BAILLY Sylvain, BEDIOT Daniel, BRUGGER Damien, CHAPELOTTE Séverine, CLAVIER Dominique, CLAVIER Hervé, JEANNEAUX Jean-Claude, PEGUILLET Laurence, PEGUILLET Patrick, THIÉBAUT Pierre et VAUCHEY Colette.

**ABSENTS** : ECOIFFIER Ludovic, GAUDILLIER Stéphane ;

**ABSENTS EXCUSÉS** : CHARTON Laurent (pouvoir à Dominique CLAVIER), GODARD Christine (pouvoir à Hervé CLAVIER).

**SECRETAIRE** : PEGUILLET Laurence.

***LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :***

- Confirmer que l'installation de lampes LED se fait prioritairement aux intersections des rues et extrémités des grands axes de la commune. Cependant, les lampadaires défectueux pourront être changer lorsque le prochain budget municipal sera voté.
- Valider le montant de la prestation de la Chorale l'Alouette soit 250 €.
- Adhérer à la mission mutualisée d'accompagnement pour la mise en conformité au RGPD des activités de traitements de données personnelles de la collectivité ;
- Signer la convention relative à la mission d'accompagnement pour la mise en conformité au RGPD des activités de traitements de données personnelles de la collectivité.
- Désigner, auprès de la CNIL, le CDG 54 comme étant le Délégué à la Protection des Données (DPD) personne morale de la collectivité.
- Demander une remise en état des lieux à l'identique sur le hameau de Hôtelans suite aux travaux d'électrification effectués par ENEDIS ainsi qu'une indemnisation de 1 000 € versée à la commune par le demandeur des travaux pour replanter les arbustes arrachés.
- Accepter les propositions de Monsieur le Maire dans les conditions exposées ci-dessous :

Compte	Libellé	Budget 2025	Autorisation d'engagement 2026
2117	Bois, Forêt	35 600 €	8 900 €
2152	Installations de voirie	21 000 €	5 250 €
2183	Matériel de bureau et informatique	500 €	125 €
2184	Matériel de bureau et mobilier	500 €	125 €
2188	Autres immobilisations corporelles	30 140.44 €	7 535.11 €
Totaux		<b>87 740 .44 €</b>	<b>21 935.11 €</b>

Plus de question n'étant posée, la séance est levée à 19h55.

*Le Maire*



*Pierre THIÉBAUT*